

Voyager en avion, conseils pour payer à l'étranger...

Actualités de la semaine

Tout au long de l'été, l'Institut national de la consommation vous informe et vous aide à faire jouer vos droits et recours en cas de problèmes rencontrés pendant vos vacances.

Cette semaine : comment régler un litige avec la compagnie aérienne qui vous a vendu votre billet et le choix du moyen de paiement à utiliser pendant vos vacances.

La semaine prochaine, les locations saisonnières seront abordées avec 10 réponses aux questions qui se posent régulièrement lorsque le logement loué n'a pas répondu à vos attentes.

Bon été.



Voyager en avion : vos droits et recours

Vol annulé, retardé, baggages perdus... Tous les cas sont abordés pour vous aider à faire jouer vos droits et recours.

En supplément : 3 lettres types

[Lire la fiche pratique](#)

Argent : conseils pour des vacances sereines à l'étranger

Quel moyen de paiement utiliser ? Quels sont les plafonds d'utilisation de ma carte bancaire ? Que faire en cas de perte ou de vol ?

Tous les cas sont abordés pour vous aider à faire jouer vos droits et recours.

En supplément : 2 lettres types

[Lire l'article](#)



Démarchage téléphoniques : les nouvelles règles

Des horaires, des jours et des numéros à respecter.... Telles sont les critères fixés dans un décret entré en vigueur le 1er mars 2023. Les démarcheurs téléphoniques ne pourront plus vous importuner n'importe quand !

[Voir la vidéo](#)

Quelles sont les garanties proposées par les mentions "Fabriqué en France" et "Origine France Garantie" ?

Sont concernés par l'obligation de marquage de l'origine, certains produits agricoles, alimentaires et cosmétiques. Par exemple pour les fruits et légumes, l'huile d'olive, les produits de la pêche ou la viande.

[Voir la vidéo](#)



Est-il possible d'augmenter le loyer d'un logement classé F ou G ?

En effet, la loi Climat et résilience interdit d'augmenter le loyer d'un logement classé F ou G dans 3 cas : lors de la révision annuelle, du renouvellement du bail ou de l'entrée dans les lieux d'un nouveau locataire.

[Voir la vidéo](#)



Déchets ménagers et redevance incitative, un calcul pas forcément juste

Dans le cadre du plan de prévention pour la réduction des déchets, de nombreuses collectivités locales modifient le calcul de la contribution payée par les habitants de leur territoire. Cette nouvelle méthode de calcul est-elle réellement plus juste pour les occupants des logements ?

[Voir la vidéo](#)

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'INC

Vous la recevez chaque semaine

Qu'en pensez-vous ?

[Répondez au questionnaire](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.
[Se désinscrire](#)